

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le dix-huit février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 12 février 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 3

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

PRESENTS : M. ARNAUD, M. BOMPIUS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIELLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. MOLLE : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme ADJERIOU
M. BLANCHARD
Mme TARERAT
Mme REYNAUD

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20250218_D_009

Commission :
Bâtiments – Voiries -
SIG

Objet : Programme
triennal Voiries
2025-2027 :
Attribution des
marchés

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Bâtiments – Voiries - SIG rappelle au Conseil Communautaire que la consultation des entreprises pour la réalisation du marché triennal d'entretien des espaces communautaires a été allotisée en 3 lots :

- LOT N°1 – Programme triennal d'entretien des chaussées
- LOT N°2 – Programme triennal d'entretien des accotements
- LOT N°3 – Programme triennal d'entretien de la peinture routière

Il s'agit d'un marché à bon de commande conclu pour une durée de 3 ans. Ce marché est reconductible une fois. La période de reconduction sera d'un an sous les mêmes conditions que la période initiale et fera l'objet d'une décision expresse du président ou de son représentant, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il convient de rappeler qu'il est prévu dans le cadre de ce marché des montants mini et maxi pour chaque lot et par année tels que :

	Mini TTC	Maxi TTC
LOT 1	7000 €	38 000 €
LOT 2	5000 €	26 000 €
LOT 3	4000 €	18 000 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

L'analyse des offres a été menée en interne. Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la commission d'études des offres de prix qui s'est tenue le 03 décembre 2024, pour l'attribution des marchés. Celle-ci a proposé de retenir :

- Pour le LOT N°1 – Programme triennal d'entretien des chaussées :
Entreprise COLAS

Le Collet
43 000 Polignac

- LOT N°2 – Programme triennal d'entretien des accotements
Entreprise MOINE

La Mure
43 140 Saint Victor Malescours

AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_009-DE
Reçu le 25/02/2025

LOT N°3 – Programme triennal d'entretien de la peinture routière
Entreprise AXIMUM
24 rue du Lyonnais
69 800 Saint Priest

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution des marchés aux entreprises et aux montants précités
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits marchés

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les
jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU



Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250218-20250218_D_009-DE
Reçu le 25/02/2025